APPEL D'OFFRE OUVERT N° 007/2026/ONEN/FONDATION STROMME/DO

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets/programmes de la Fondation Stromme Niger du plan stratégique 2024-2028, et pour le compte de la Fondation Stromme, l'Organisation Nigérienne des Educateurs Novateurs (ONEN), lance un appel d'offre public, pour la confection des mobiliers scolaires au profit des apprenantes des centres AA qui seront implantés dans les communes rurales de Koygolo et de Sokorbé, respectivement dans les départements de Boboye et de Loga.

L'offre est constituée d'un (1) seul lot.

Les TDR ci-dessous précisent les conditions et modalités de soumission des offres.

TERMES DE REFERENCE POUR :

« La Sélection d'un Prestataire pour la confection des mobiliers scolaires au profit des centres AA implantés dans les communes rurales de Koygolo et de Sokorbé, respectivement dans les départements de Boboye et de Loga. »

Octobre 2026

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mise en œuvre du programme d'Alphabétisation Active (AA) s'inscrit dans la dynamique des efforts engagés par l'État du Niger en faveur du développement du capital humain, de la promotion de l'éducation pour tous et du renforcement de l'accès à l'éducation non formelle. Dans un contexte où la lutte contre l'analphabétisme demeure un enjeu majeur, notamment en milieu rural, les interventions des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers constituent un appui important aux initiatives nationales en matière d'éducation et de formation des adultes.

C'est dans cette perspective que l'Organisation Nigérienne des Éducateurs Novateurs (ONG ONEN) et la Fondation Stromme poursuivent leur partenariat inscrit dans le cadre du Plan stratégique 2024-2028, afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à l'apprentissage et au renforcement des compétences des populations, particulièrement celles des femmes vivant en milieu rural.

Le programme d'Alphabétisation Active, qui s'inscrit dans le premier axe stratégique d'intervention relatif à **la promotion du changement social et du développement durable à travers une éducation de qualité inclusive et un apprentissage tout au long de la vie**, vise à renforcer les compétences des femmes en lecture, en écriture et en calcul, tout en favorisant l'application des connaissances acquises dans leurs activités quotidiennes, économiques et communautaires. Destiné principalement aux femmes membres des groupes d'épargne « Épargner pour le Changement » (EPC), ce programme contribue à leur autonomisation socioéconomique, à la promotion du leadership féminin et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Pour la campagne 2026-2027, l'ONG ONEN, avec l'appui technique et financier de la Fondation Stromme, prévoit la mise en œuvre du programme d'Alphabétisation Active dans les communes rurales de Koygolo et de Sokorbé, respectivement dans les départements de Boboye et de Loga, à travers la création de dix (10) centres dont 5 centres par commune. Le choix de ces communes répond à une logique de concentration géographique des interventions et de renforcement des synergies entre les différentes actions menées par l'ONG ONEN et son partenaire, en vue d'accroître l'efficacité et l'impact des activités au profit des communautés bénéficiaires.

La mise en œuvre de cette initiative contribuera aux efforts nationaux de lutte contre l'analphabétisme et de promotion de l'éducation non formelle. Elle permettra également aux femmes bénéficiaires de développer des compétences pratiques utiles à la gestion de leurs ressources, à la conduite de leurs activités génératrices de revenus et à leur participation aux prises de décisions au sein de leurs ménages et de leurs communautés. Cette démarche concourt aux objectifs de développement durable, notamment à l'ODD 4 relatif à l'accès de tous à une éducation de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi qu'à l'ODD 5 relatif à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles.

Afin d'assurer le bon déroulement des activités d'enseignement et d'apprentissage dans les dix (10) centres prévus pour la campagne 2026-2027, il est indispensable de mettre à la disposition des apprenantes et des animateurs des équipements et du mobilier adaptés aux besoins des séances d'alphabétisation. La disponibilité de ces équipements contribuera à créer un environnement d'apprentissage fonctionnel, accessible et favorable à la participation active des femmes bénéficiaires.

C'est dans cette optique que les présents Termes de Référence (TDR) sont élaborés pour encadrer le processus d'acquisition et de confection du mobilier destiné aux 10 centres d'Alphabétisation Active qui seront mis en place dans les communes rurales de Sokorbé et Koygolo au cours de la campagne 2026-2027.

Ils permettront également de définir les caractéristiques du mobilier attendu et les conditions de sa confection et de sa livraison, ainsi que de sélectionner un fournisseur qualifié disposant des compétences techniques nécessaires pour assurer une prestation conforme aux exigences de qualité, de durabilité et aux besoins des centres bénéficiaires.

II. OBJECTIFS

2.1.Objectif général

L'objectif général de cette activité est d'équiper les dix (10) centres d'Alphabétisation Active (AA) prévus pour la campagne 2026-2027 dans **les communes rurales de Sokorbé et Koygolo**, afin d'offrir aux apprenantes et aux animateurs un environnement favorable au bon déroulement des activités d'enseignement et d'apprentissage.

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de procéder à l'acquisition et à la confection du mobilier nécessaire à l'équipement des dix (10) centres d'Alphabétisation Active, conformément aux besoins du programme.

Le mobilier à confectionner et à transporter est composé des éléments suivants :

- Cent (100) tables-bancs ;
- Dix (10) bureaux et dix (10) chaises, destinés aux animateurs ;
- Dix (10) tableaux à chevalet ;
- Dix (10) règles graduées.

2.3. Résultats et exigences attendus du fournisseur :

Au terme de cette activité, le résultat suivant est attendu :

- Le mobilier destiné aux dix (10) centres d'Alphabétisation Active (AA) est confectionné conformément aux spécifications techniques requises et livré à la mairie en vue d'équiper les centres prévus dans **les communes rurales de Sokorbé et Koygolo** au titre de la campagne 2026-2027.

Désignation	Quantité	Spécificité
Tables Bancs	100	Fer : Tube carré Lourd de 2,50 mm ; Planche en bois blanc ou en contreplaqué de 15mm doublé, Hauteur table-banc ; 0,70 m ; Longueur de la table et du banc : 1m 20, largeur de la table : 37 cm ; casier en contre-plaqué de 10 mm
Tableaux à Chevalet et Règles	10	Le tableau est fait d'un contreplaqué de 18 mm, de 224 cm de longueur et 122 cm de largeur. Et une baguette de 5 cm de largeur tout autour du tableau sur les deux faces. Le support à chevalet de 2 pieds est en tube carré de 30 mm et 1,25 mm d'épaisseur ; (Voir échantillon au bureau) la règle plastique graduée est de 1 m
Tables Enseignant et Chaises	10	Cadre : fer tube carré lourd de 30 mm ; dessus en contreplaqué de 20 mm d'épaisseur, longueur = 1m 20 et largeur = 0,60 m. Peinture à huile grise. La chaise est en tube carré lourd de 25 cm / 1,25 avec une tôle de 8/10, avec peinture à huile grise
Règles graduées	10	Règle du tableau en plastique de couleur jaune de 1 m de long.
Transport des mobiliers	1	Transport et livraison dans les mairies des communes rurales de Sokorbé et Koygolo

Méthodologie de l'activité :
Après l'élaboration et la validation des présents Termes de Référence (TDR), l'ONG ONEN procédera à la publication d'un avis d'appel d'offres ouvert en vue de sélectionner un fournisseur qualifié pour la confection et la livraison du mobilier destiné aux dix (10) centres d'Alphabétisation Active prévus dans **les communes rurales de Sokorbé et Koygolo** au titre de la campagne 2026-2027.

Le mobilier confectionné devra être livré à la mairie **les communes rurales de Sokorbé et Koygolo**. Les offres soumises seront examinées sur la base de leur conformité aux spécifications techniques minimales, aux quantités demandées et aux conditions financières définies dans les présents TDR et leurs éventuelles annexes.

À l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat conformément aux critères de sélection préalablement définis sera retenu pour assurer la prestation.

Le fournisseur sélectionné sera tenu de confectionner et de livrer le mobilier conformément aux caractéristiques techniques, aux quantités et aux délais indiqués dans les présents TDR.

À la livraison, l'ONG ONEN procédera à la vérification de la conformité, de la quantité et de la qualité du mobilier fourni avant sa réception. Le cas échéant, les autorités locales concernées seront associées à cette vérification afin de garantir la transparence du processus et la conformité des équipements aux besoins des centres bénéficiaires.

La réception provisoire du mobilier s'effectuera en présence des représentants du fournisseur et des responsables du projet. À l'issue de cette opération, un procès-verbal de réception provisoire sera établi et signé par les parties concernées. Les bordereaux de livraison et de réception seront également établis et signés conformément aux procédures administratives et financières de l'ONG ONEN.

Après validation de la conformité du mobilier livré, les équipements seront mis à la disposition des centres d'Alphabétisation Active bénéficiaires, selon les modalités définies par l'ONG ONEN.

III. **Suivi des activités** :

Après la réception du mobilier par les autorités communales, les villages bénéficiaires seront chargés d'assurer son transport jusqu'aux centres d'Alphabétisation Active concernés. À l'arrivée du mobilier dans chaque village, les Comités de Gestion des Centres (CGC) procéderont à la vérification de la quantité et de l'état des équipements livrés, puis signeront les bordereaux de réception pour attester de leur bonne réception au niveau local.

IV. **Répartition des mobiliers par localité des bénéficiaires** :

Répartition des équipements prévus par localité de bénéficiaires se présente dans le tableau ci-dessous :

Communes	**Désignation**	**Quantité**
Koygolo	Tables Bancs	50
	Tableaux à Chevalet et Règles	5
	Tables (bureau) Enseignant et Chaises	5
Sokorbé	Tables Bancs	50
	Tableaux à Chevalet et Règles	5
	Tables (bureau) Enseignant et Chaises	5

V. Portée de l'offre

L'ONG ONEN lance le présent appel d'offres en vue de sélectionner un fournisseur chargé de la confection et de la livraison du mobilier destiné aux centres d'Alphabétisation Active (AA) dans le cadre de la campagne 2026-2027.

Les soumissionnaires sont tenus de présenter leurs offres conformément aux conditions, exigences et instructions définies dans les présents Termes de Référence (TDR). Toute offre ne respectant pas les

exigences requises pourra être déclarée non conforme et rejetée, conformément aux critères de sélection établis.

VI. Soumissionnaires éligibles

Sont admis à participer au présent appel d'offres les fournisseurs remplissant les conditions suivantes :

- Disposer des documents administratifs et fiscaux requis pour exercer légalement leurs activités au Niger ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux (2) ans dans le domaine de la confection de mobilier scolaire ou de mobilier destiné aux centres d'alphabétisation ;
- Posséder les compétences techniques et le savoir-faire nécessaires à la confection de mobilier conforme aux spécifications définies dans les présents Termes de Référence (TDR) ;
- Disposer d'un atelier fonctionnel dans la ville de Dosso, doté des équipements et des capacités techniques nécessaires à la réalisation du marché. Cette exigence vise à faciliter le suivi de la confection du mobilier par l'ONG ONEN et à garantir le respect des délais de livraison.

Les fournisseurs intéressés devront fournir les pièces justificatives attestant du respect de ces conditions. **Tout soumissionnaire ne remplissant pas les critères d'éligibilité requis pourra voir son offre déclarée irrecevable.**

VII. Offre par soumissionnaire

L'offre se présente en un (01) seul lot.
Les soumissionnaires sont responsables de la préparation et du dépôt de leurs offres au bureau de l'ONG ONEN à Dosso dans le délai prescrit.

VIII. Langue de l'offre

Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française.

IX. Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra :

- **Une offre technique** qui se compose de l'intégralité des pièces administratives et fiscales nécessaires au Niger et des renseignements qui prouvent la qualification du soumissionnaire.
- **Une offre financière** à part, qui contient le devis quantitatif chiffré, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non conforme et rejetée.

X. Conditions générales

10.1. Conditions et modalités de paiement

Le paiement se fera par virement bancaire ou par chèque au nom de l'entreprise ou de son représentant. Pour le Prestataire ayant été immatriculé sous le numéro d'identification fiscal (NIF), un prélèvement de 2% du montant total de la commande sera effectué directement et versé au Trésor Public (sauf production d'une attestation de dispense ISB).

10.2. Monnaie de l'offre

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en Francs CFA.

10.3. Lieu de livraison

La livraison se fera au niveau de chefs-lieux **des communes rurales de Sokorbé et Koygolo** après vérification des mobiliers sur les lieux par l'ONG ONEN et les autorités municipalisé.

10.4. Durée de la prestation et délai de garantie

Tous les participants à cet appel d'offre doivent indiquer **leur délai de livraison** le plus bref et **un délai de garantie raisonnable**. Le délai de livraison proposé est ferme et ne peut être dépassé sans l'accord préalable de l'ONG ONEN, suite à une demande expresse écrite du fournisseur adressé au Coordinateur Régional de l'ONG ONEN Dosso.

10.5. Pénalisation de retard

Passé le délai de livraison, le Prestataire encourt une pénalité de 1/2000 du montant total HT de la commande par jour calendaire de retard.
Une fois le montant total des pénalités de retard atteint 5% du montant total HT de la commande, l'ONG ONEN se réserve le droit de procéder à la résiliation de la commande du marché.

10.6. Mode de présentation de l'offre

Elles doivent être présentées sous plis fermés (avec le nom et le cachet du soumissionnaire/fournisseur) en haut à gauche et avec la mention suivante au milieu de l'enveloppe :

ONG ONEN, BP : 2932 tel : 96 32 53 09/96126127/91510002 Dosso

A l'intention du Coordinateur Régional de l'ONG ONEN Dosso

« Sélection d'un prestataire pour la confection et la livraison du mobilier destiné aux dix (10) centres d'Alphabétisation Active (AA) prévus dans les communes rurales de Sokorbé et Koygolo, au titre de la campagne 2026-2027 »

10.7. Lieu de remise des offres et date limite de dépôts

Les offres doivent être déposées au **bureau régional de l'ONG ONEN Dosso sis au quartier Tondobon, ancien site de la clinique Toubal (de 9h à 16h) au plus tard le 11 Novembre 2026 à partir de 10 heures. Le dépouillement aura lieu le même jour à partir de 11 heures 00 mn.**

XI. Conditions particulières

L'offre doit indiquer :

- S'il peut y avoir des problèmes potentiels de conflit d'intérêts liés à la prestation ;
- Si vous avez été condamné pour participation à une organisation criminelle, ou pour corruption, fraude ou blanchiment de capitaux (crime financier) ;
- Si le travail des enfants, le travail forcé et/ou la discrimination tels que définis dans les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail se produisent dans le cadre de cette prestation.
- Si vous vous engagez à conserver tous les documents relatifs à l'exécution de cette prestation pendant 5 ans et permettre leur accès au commanditaire, au partenaire financier et aux auditeurs.

a. **<u>Critères d'évaluation des propositions techniques</u>**

- **Note technique de qualification ≥ 40/70 points**.

CRITERES	**Sous - Critères Techniques**	**Points Maximum**
	Copie légalisée du RCCM	5
	Copie légalisée du NIF	5
Conformités administrative s et fiscales	Copie légalisée d'ARF	5
	Attestation de non-faillite	5
	Lettre d'engagement à respecter les conditions de contrat d'achat, de vente, de prestation de service avec l'ONG ONEN	5
Conformités techniques	Disposer et présenter au minimum 3 expériences et au maximum 5 expériences similaires de la confection et de livraison des mobiliers scolaires. Chaque expérience fournie doit être accompagnée d'une preuve (l'extrait du contrat, le bon de commande, le bon de livraison signé et cacheté par le client, l'attestation de bonne fin d'exécution). La présentation de chaque expérience qui prouve la qualification du soumissionnaire dans ce domaine doit se faire dans le tableau ***à l'Annexe 2.*** **(Chaque expérience prouvée = 5 pts)**	25
	Fournir un délai de garanti (en nombre de mois)	10
	Fournir le délai de livraison (en nombre de jours)	10
Total Maximum		**70 Points**

<u>NB :</u> L'absence d'une seule pièce administrative et fiscale entrainera la disqualification du prestataire

- **Note Financière de qualification - 30 points**.

Le principe adopté par la commission est celui du mieux disant. Sur cette base, l'offre financière ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **40/70** et ayant le montant le moins élevé obtient les **30 points**. La note des autres offres est définie sur la base de la formule suivante :

Instruction : Toute Note Technique inférieure à 40/70 est éliminatoire.

L'offre financière du moins disant (MD) reçoit une note financière de 30 points. Les notes financières des autres offres financières sont calculées selon la formule suivante :

$$\text{Note financière de soumissionnaire} = \frac{\text{Prix MD X 30}}{\text{Prix Soumissionnaire}}$$

Les offres sont classées en fonction de leurs notes techniques et financières combinées et l'offre ayant obtenu le score combiné le plus élevé sera considérée comme étant l'offre la mieux disante et sera recommandée pour la prestation.

Fait à Dosso le 29 0ctobre 2026

<u>Le coordinateur régional P O</u>

Sakou Niandou

Annexe 1 : FORMULAIRE A REMPLIR POUR APPEL D'OFFRE

Réf : 007/ONG ……../……./2026

INFORMATION GENERALE
Les sociétés intéressées à participer à cet Appel d'Offre de l'ONG ONEN doivent nécessairement être éligibles et qualifiées. Etant donné que vous manifestez un intérêt à participer à l'Appel d'Offre mentionné ci-dessus en soumettant ce formulaire dûment rempli, nous vous prions de bien vérifier que votre société est enregistrée sous le nom légal correct et que vous disposez d'adresse complète. Pour d'amples Informations contactez le +227 **96 32 53 09/96 12 61 27**

INFORMATIONS SUR LA SOCIETE : A COMPLETER PAR LE FOURNISSEUR OU PRESTATAIRE

NOM LEGAL DE LA SOCIETE
FOURNISSEUR OU PRESTATAIRE
CONTACT

ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL (S'il y a lieu)
PAYS

TELEPHONE
ADRESSE MAIL
SITE WEB (S'il y lieu)

SIGNATURE_____

DATE_____**CACHET**_____

NOM ET PRENOM _____

Annexe 2 : Canevas de lettre d'engagement

ENTETE DU FOURNISSEUR
Le Directeur Général
A
Monsieur le Coordinateur Régional de l'ONG ONEN Dosso

Objet : Engagement

Monsieur le coordonnateur National

Je soussigné (e) M./mme……Directeur Général de la Société/Entreprise/Etablissement (nom...et lieu) ..... avoir bien pris connaissance des Tdrs relatifs à l'Appel d'offre pour « La Sélection d'un prestataire pour la confection des mobiliers scolaires au profit des centres AA implantés dans les communes rurales de Koygolo et Sokorbé respectivement dans les départements de Boboye et Loga. »
et nous nous engageons à respecter toutes les conditions exigées dans les TDRs nous concernant, pendant la procédure de passation du marché et si notre soumission est acceptée durant son exécution.

Nous savons qu'à titre de sanction nous pouvons être écarté temporairement ou définitivement de la prestation si nous nous livrons, une ou plusieurs fois, à des pratiques ci-après : Corruption, manœuvres frauduleuses en vue de l'obtention de marchés, Ententes illégales, Défaillance par rapport aux engagements que nous aurons souscrits, renoncement injustifié à l'exécution de marché si notre soumission est acceptée.
Nous savons aussi que nous serons soumis à des sanctions administratives et/ou pénales prévues par les lois et règlements en vigueurs au Niger.
En foi de quoi, le présent engagement est établi pour servir et valoir ce que de droit.
Veuillez agréez Monsieur le coordinateur, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à…… le……/…..2026

Signature
Mr……

Annexe 3 : Canevas pour les Expériences du prestataire dans la livraison des mobiliers scolaires

Période	**Intitulé de la prestation**	**Nom du client**	**Lieu**	**Adresse (téléphone et/ou BP/mail)**